



DSAC



DEMANDE INITIALE OU MODIFICATION DE LICENCE DE STATION D'AERONEF POUR ULM

Références :

- [Arrêté du 18 avril 2011 relatif à la licence de station d'aéronef](#)
- [Note Technique 02/ULM](#)

NOM et prénom ou raison sociale :		
Adresse :		
Code postal :	Localité :	Pays :
Téléphone :		Mobile :
Adresse électronique :		Marque(s) d'identification ULM :

Objet de la demande (Cocher la/les case(s) correspondante(s))

<input type="checkbox"/>	première demande (Installation nouvelle)
<input type="checkbox"/>	demande faisant suite à une modification de l'installation
<input type="checkbox"/>	demande faisant suite au transfert de l'installation sur un autre ULM
<input type="checkbox"/>	demande faisant suite à une mutation de propriété du poste VHF
<input type="checkbox"/>	demande d'ajout d'un ULM sur la LSA (dans le cas d'un seul équipement radio-émetteur)

La demande concerne les émetteurs ou émetteurs/récepteurs suivants :

Constructeur	Type	N° de Série	Fonction	Pour un poste VHF		Origine <small>(cocher la case correspondante)</small>	
				Nbre canaux	8.33 kHz	Neuf	Occasion
					<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		
					<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		
					<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		

Si le poste est un matériel d'occasion, précisez :

provenance

indicatif d'appel

identification de l'ULM sur lequel il était installé

Pièces à joindre à la demande :

Cas d'un seul équipement radio-émetteur :

- la copie de la carte d'identification de l'ULM,
- un schéma d'implantation du poste VHF sur l'ULM
- une attestation de conformité de l'installation radioélectrique de bord au règlement relatif aux radiocommunications de l'UIT établie par le propriétaire,
- la copie du document libératoire du poste VHF daté de moins de 6 ans

Cas de plusieurs équipements radio-émetteur

- la copie de la carte d'identification de l'ULM,
- un schéma de l'installation,
- les copies des documents libératoires des équipements émetteurs ou émetteurs/récepteurs qui composent l'installation radioélectrique de bord
- une attestation de contrôle radio établie par un organisme d'entretien agréé (NB : pour un équipement comportant un transpondeur Mode S : un code binaire est délivré par le bureau local DGAC avant le contrôle radio,

Fait à _____, le _____

Signature du postulant

Espace réservé à l'administration

Demande reçue le

A, le

Fonction et signature

Article 7 de l'arrêté du 18 avril 2011 relatif à la licence de station d'aéronef

Dans l'attente de l'établissement de la licence, le récépissé de la demande de délivrance de la licence, accompagné d'une copie de cette demande et de l'attestation de conformité permet, pour une période limitée à deux mois, d'attester la conformité de la station d'émission radioélectrique de l'aéronef et des engins de sauvetage embarqués au règlement relatif aux radiocommunications de l'UIT.